

8 JUILLET 2022 - NUMÉRO 3

UNITAIRES ESSONNE

LE JOURNAL DE LA FSU 91



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Décembre 2022

ILE
DE FRANCE



Dossier AED et AESH

LE CHSCT VOUS DÉFEND ET VOUS PROTÈGE

ACTUALITÉ

La FSU 91 tient son stand à la fête de l'Humanité

POLITIQUE

La FSU 91 engagée pour l'école inclusive
Sans-papiers de DPD
Retour législatives en Essonne



SOMMAIRE

Edito p. 2

Actualité p. 3

Dossier

Retour sur les congrès de la FSU
p. 4, 5, 6 et 7

Politique p. 8, 9 10 et 11

Fête de l'Humanité
p. 12

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE

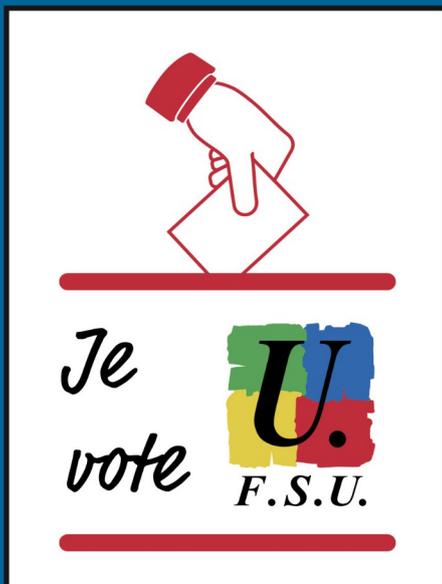
Les résultats des élections législatives dans notre département sont emblématiques d'une France en pleine mutation. L'Essonne n'échappe malheureusement pas à la percée de l'extrême droite et donne deux sièges (RN et DSV) à l'Assemblée Nationale. On déplore dans les deux circonscriptions concernées, comme dans toutes les autres, un inquiétant taux d'abstention, qui permet par ailleurs à la majorité présidentielle de s'asseoir – parfois de justesse – sur cinq sièges.

De ces élections, retenons toutefois les belles victoires de la NUPES dans la première, la sixième et la dixième circonscriptions, qui font surgir un espoir de rupture avec la logique néo-libérale que nous nous efforçons de détruire au quotidien. Ces victoires font écho aux récentes actions qu'a menées la FSU 91, et plus particulièrement au sein du collectif PJC 91 qui s'est illustré dernièrement aux Ulis, le 2 juillet, lors du Festival des Luttés et Alternatives.

Mais surtout, retenons que c'est l'Essonne qui a chassé de l'hémicycle l'ex-ministre de la Fonction Publique, Amélie de Montchalin. La FSU 91, Fédération Syndicale Unitaire engagée dans la défense des services publics, ne peut que s'en réjouir. Ce résultat vient conforter et récompenser les luttes départementales qui ont irrigué ces dernières années très éprouvantes, et doit nous encourager à poursuivre nos combats à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

C'est pourquoi nous vous invitons toutes et tous à nous rejoindre à la Fête de l'Humanité, pour débattre dans notre stand, du 9 au 11 septembre, au Plessis-Pâté.

Yéléna Susic



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

POUR LES SYNDICATS DE LA FSU IL N'Y A PAS DE "PETITS" COMBATS !

Tout ce qui concourt à améliorer le sort des agent-es, titulaires ou non, comme la qualité du service public rendu, est revendiqué, négocié, défendu. La FSU 91 vous représente au quotidien, sur le terrain et dans les instances.

LA FSU 91 TIENT SON STAND À LA FÊTE DE L'HUMANITÉ

La Fête de l'Humanité est un événement organisé tous les ans par le journal L'Humanité au cours du second week-end de septembre. Créée en 1930 par Marcel Cachin, directeur de L'Humanité, sa première édition eut lieu en 1930. Événement politique et multi-culturel, la Fête de l'Humanité est un lieu de rassemblement, de discussions et d'échanges autour des valeurs de solidarité, d'ouverture d'esprit, de partage et de paix.

La Fête de l'Humanité a été le premier événement populaire français ayant organisé de grands concerts internationaux en plein air (Pink Floyd en 1970, Joan Baez en 1971, The Who en 1972, Chuck Berry en 1973...). La place de la musique, et plus généralement de la culture, y est aujourd'hui prépondérante avec plus de 50 concerts, mais aussi la présence d'un village du Livre, de nombreux spectacles d'arts vivants, de projections cinématographique, d'expositions artistiques mais également de plus d'une centaine de débats, tables rondes et conférences.

Plus grand événement culturel de France, l'édition 2019 a attiré environ 450 000 visiteurs sur trois jours. En 2022, la Fête de l'Humanité change de site, et s'installera sur l'ancienne base aérienne 217 du Plessis-Pâté, en plein cœur de l'Essonne. C'est une nouvelle Fête de l'Humanité, repensée et complètement inédite que vous découvrirez les 9, 10 et 11 septembre prochains !

Ce sera l'occasion de vous arrêter au stand de la FSU, pour goûter notre planteur, participer à nos débats et retrouver tous les camarades !

D'ores et déjà réservez votre week-end et transmettez l'information autour de vous !!!

Sonia Perez



Retrouvez toutes les infos et la programmation



LA DAME DE SHANGAI

Le 9 mai dernier, trois universités chinoises ont déclaré leur intention de «se retirer des classements internationaux» répondant ainsi à l'injonction du président Xi Jinping sur



la nécessité pour la Chine de continuer à renforcer la place de ses universités pour en faire des références mondiales mais «aux caractéristiques chinoises».

Le 20 mai, Sylvie Retailleau, présidente de l'université française placée en tête du classement de Shanghai, est nommée ministre de l'ESRI.

Interpellé par la concomitance des deux événements, le collectif RougeESR a publié un billet (Qr code) retraçant l'histoire de Paris-Saclay.

DES CRÉDITS PÉDAGOGIQUES ENTIÈREMENT DÉPENSÉS POUR LES COLLÉGIENS ESSONNIENS, EST-CE POSSIBLE ?

Chaque année, la non-utilisation pour une raison ou une autre des crédits pédagogiques alloués pour une année scolaire par le département aux collégiens essonniers pose problème.

Le département récupère la plupart du temps ces crédits non dépensés et ce ne sont pas les élèves qui en profitent alors qu'après la crise sanitaire, l'ouverture culturelle n'a jamais été aussi essentielle ! Pourquoi le Conseil départemental ne met-il pas en place un système pérenne et clair qui permette aux établissements d'utiliser pleinement ces crédits ?

Cet argent est destiné aux élèves et doit être utilisé pour les élèves !

DANS LES RUES DE PALAISEAU

Avant la manifestation de la mobilisation nationale de l'après-midi du 24 mars à Paris les retraité-e-s du Nord Essonne avaient décidé de se faire entendre, ensemble. Avec des panneaux explicites, ils ont parcouru le marché, les rues commerçantes et échangé avec les passants : « Nous ne battons pas en retraite », « Pas de pension inférieure au SMIC », « Non au tout numérique », « Non à la casse de la Sécu » etc. Devant la Mairie, ils ont demandé le maintien des services publics : gare, Poste, un meilleur accès aux soins ...

Contact pour plus d'infos, Anne-Marie Roussel : am08rous@yahoo.fr

IL FAUT RENFORCER LES ÉQUIPES D'AGENTS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ESSONNE !

Les conditions de travail des agents des établissements essonniers qui s'occupent de l'entretien et du service de restauration sont très dégradées. Plus de la moitié des ces personnels ont plus de 50 ans. Leur travail est difficile, physique avec des horaires très contraignants. Les absents ne sont pas remplacés ou peu, les préconisations médicales ne sont que rarement respectées. Les équipes fonctionnent rarement au complet, et pour compléter le tableau, les modes de calcul pour désigner le nombre d'équivalents temps plein par établissement ne permettent pas un encadrement suffisant.

N'en jetez plus ! Quand la Région et le Département tiendront-ils compte de la pénibilité du travail de leurs agents ?

AED ET AESH

Le CHSCT vous défend et vous protège

Sous-payés, précarisés, surchargés de travail, les personnels des vies scolaires et les AESH se sont à plusieurs reprises mobilisés massivement ces deux dernières années, avec le soutien de la FSU, pour dénoncer les conditions de travail intenable auxquelles ils sont confrontés depuis trop longtemps et que la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver et mettre en lumière. La FSU a continué de défendre ces personnels indispensables, en instance, tout au long de cette année scolaire, en CTSD et en CHSCT.

ENTRETIEN

FRÉDÉRIQUE HÉZARD, AESH (LYCÉE G.MONGE DE SAVIGNY S/ ORGE)

Frédérique Hézard, est venue témoigner au titre de la FSU au CHSCT du 23 juin. Elle a accepté de répondre à nos questions après l'instance.

Peux-tu te présenter et présenter ton parcours ?

Je suis Frédérique Hezard, j'ai 37 ans, je suis AESH depuis octobre 2006. J'ai commencé après mon BTS. Ça devait être une transition à la base, en sachant qu'on pouvait passer le concours de prof des écoles avec les



**ÇA DEVAIT ÊTRE UNE TRANSITION
À LA BASE (...) ON POUVAIT PASSER
LE CONCOURS DE PROF DES ÉCOLES À LA
BASE (...) ET IL S'EST TROUVÉ QUE
LES ANNÉES D'AESH
NE COMPTAIENT PAS,
QUE C'ÉTAIT PAS LES LES BONS CONTRATS.
DONC ON M'A ANNULÉ LES ÉCRITS
QUE J'AVAIS OBTENU EN 2012**



années d'expérience. Finalement j'ai fait les années d'expérience, j'ai passé le concours de prof des écoles, et il s'est trouvé que les années d'AESH ne comptaient pas, que c'était pas les bons contrats. Donc on m'a annulé les écrits que j'avais obtenus en 2012. Et je suis du coup passée par la case AED, et je suis redevenue AESH en mai 2015, et depuis cette date je suis au lycée Gaspard Monge à Savigny-sur-Orge, et en CDI depuis mai 2021.



**(...) LE PIAL NOUS ENLÈVE
(...) LA JOIE D'ÊTRE BIEN DANS
L'ÉTABLISSEMENT (...)**



Peux-tu décrire ton expérience d'AESH avant et après les PIAL ? Quelles différences ?

Comme je suis au lycée, le PIAL, ça n'a pas changé grand-chose, à part nous mettre une certaine forme de pression. Le côté calcul du nombre d'heures, par rapport au nombre d'élèves qui font tant d'AESH par lycée. Pour l'établissement, c'est très stressant, parce qu'on a l'impression de n'être que dans des tableaux excel et de ne plus gérer des élèves, de l'humain, des élèves qui passent des diplômes (en l'occurrence le baccalauréat). L'accompagnement, il est devenu un chiffre, et ça c'est très stressant au quotidien. On n'a pas reçu les notifications ! Est-ce qu'on ne va pas perdre une collègue à la rentrée ? On n'a pas reçu tel papier pour tel élève ! Donc on est trop d'AESH, comme si on ne faisait pas assez d'heures au sein de l'établissement ! Voilà ce que le PIAL a amené chez nous. Avant le PIAL, le stress était de savoir si on allait être réembauchée parce que c'était que des CDD ; maintenant, c'est : est-ce qu'on va pas être envoyée en élémentaire ou en maternelle ou dans un autre établissement qu'on ne connaît pas ? Voilà ce qu'a apporté le PIAL. C'est beaucoup de stress. Mais après, nous avons beaucoup de chance. Le lycée Monge, nous sommes extrêmement bien considérées au sein de l'établissement. Nous sommes re-



**NOUS AVONS BESOIN D'UNE
ÉQUIPE SOUDÉE. DES GENS QUI PUISSENT
ÊTRE, PAS INTERCHANGEABLES (...),
MAIS COMPLÉMENTAIRES.**



connues et par l'Administration et par les enseignants, peu importe leur discipline, que ce soit en CAP, dans les classes générales ou dans les classes professionnelles. Le PIAL nous enlève ça, il nous enlève la joie d'être bien dans l'établissement, puisqu'on ne sait pas si l'année d'après... il suffit qu'il y ait quelques élèves en moins, des notifications en moins, et là on ne pourra plus accompagner les élèves qu'on suit depuis des années, à cause de chiffres.

FAISONS ENTENDRE LA VOIX DES AESH

POUR UNE RÉMUNÉRATION DÉCENTE

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont indispensables au fonctionnement de l'inclusion scolaire. Il reste cependant beaucoup à faire pour que le métier d'AESH soit reconnu à sa juste valeur. Les AESH subissent une précarité imposée par des temps incomplets non choisis, un salaire insuffisant et indigne, et sont également victimes de la dégradation de leurs conditions de travail avec les PIAL.

POUR UN RENFORCEMENT DES MOBILISATIONS

Des importantes mobilisations ont eu lieu cette année pour dénoncer cette situation, notamment le 19 octobre 2021 et le 5 avril 2022. Celles-ci ont contraint le ministère à ouvrir des discussions sur les salaires et à instaurer une grille de rémunération à avancement automatique. Il s'agit de bien timides avancées, mais elles témoignent de l'importance des mobilisations dans la construction d'un rapport de force.

POUR PORTER LEURS VOIX EN INSTANCE

C'est dans ce contexte que le CHSCTD de l'Essonne a décidé d'entendre, le jeudi 23 juin, six AESH qui sont venues témoigner de leurs conditions de travail. Il s'est agi pour chacune d'entre elles de révéler avec précision les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien sur le terrain.

DOSSIER

Quelles sont les spécificités du métier d'AESH en lycée ?

Pour être AESH au lycée, il faut une grande adaptabilité. Il faut pouvoir passer d'un cours de spécialité physique de terminale, donc avec un niveau très bon en sciences, à un cours de philo, puis à un cours de 1ère en français, puis aller en cours de logistique avec les Bac Pro et poursuivre en cours d'éco-droit avec d'autres classes encore. Il faut être extrêmement polyvalent, et c'est pour ça qu'il faut travailler en équipe. Nous avons besoin d'une équipe soudée. Des gens qui puissent être, pas interchangeables (parce que personne n'est interchangeable dans notre milieu), mais complémentaires. Une AESH qui va s'entendre bien avec un élève va essayer de le garder sur l'ensemble de sa scolarité, même si ce n'est pas la classe spécifique qu'elle suit au quotidien. On n'est pas cloisonnée dans telle classe ou telle autre classe. Alors bien sûr



ON GÈRE LEUR FATIGABILITÉ EN PLUS DE LA NOTRE



il y a des spécificités, c'est possible, mais ce qui est important c'est qu'on puisse intervenir en mathématiques avec tel élève, et ce même élève pourra être suivi en français par une autre AESH parce qu'elle est plus compétente dans cette matière. Être au lycée, ça veut dire aussi faire beaucoup d'heures, travailler beaucoup parce que les élèves ont besoin de beaucoup d'adaptations dans beaucoup de matières : il faut retaper, il faut reprendre, il faut prendre en notes avec eux en classe parce qu'ils ne sont pas forcément capables de prendre en notes. Il faut être à leur écoute, gérer aussi l'orientation, gérer leur adolescence. Car ce sont des adolescents avec leurs troubles, avec leurs difficultés, avec leurs hormones aussi pour certains. Il faut savoir gérer leur fatigue également : ce sont des semaines très longues. Nous avons des élèves qui terminent le mercredi à 17h45 par un cours d'anglais ou par un cours d'économie, et il faut qu'ils puissent suivre, et pour eux c'est très compliqué. On gère leur fatigabilité en plus de la nôtre.



(...) PEU DE CONNAISSANCES DE NOS DIRIGEANTS (...)



Que retiens-tu de ce CHSCT et des témoignages des autres collègues AESH ?

Le CHSCT auquel j'ai pu assister a été extrêmement enrichissant. Ça a été un travail très pertinent. Rencontrer des collègues déjà, qu'on n'a pas l'habitude de rencontrer, qui font partie d'autres PIAL, qui voient d'autres choses, qui rencontrent d'autres problématiques avec leur établissement, en maternelle, en élémentaire ou au collège. C'était extrêmement intéressant. Maintenant ce que j'en retire, c'est qu'on a toutes le même sentiment d'impuissance et un petit peu d'oubli. On est là à se demander où on va être affectées, si les notifications vont tomber, si nos élèves vont continuer à être suivis, si on aura assez de collègues pour qu'ils puissent être suivis dans les classes supérieures. J'ai aussi pu constater le peu de connaissances de nos dirigeants, de la DSDEN, puisque j'avais l'impression à chaque fois qu'on donnait des informations qu'ils les apprenaient, que c'était nouveau pour eux, alors qu'ils sont censés savoir la difficulté du terrain, la difficulté des horaires, la difficulté des adaptations, de passer d'un handicap à l'autre, d'un trouble à l'autre. C'est extrêmement fatigant, c'est extrêmement chronophage, extrêmement compliqué. Et en ça, j'ai l'impression que peu importe le niveau, peu importe le PIAL, on n'est devant le même oubli et le même manque d'intérêt de nos supérieurs, pas directs, mais de nos supérieurs hiérarchiques. J'ai aussi remarqué qu'on est toutes avec un salaire beaucoup trop faible par rapport à la quantité de travail. Une heure de temps scolaire n'est pas une heure de travail qui s'arrête, ça continue après la sonnerie. C'est de la remédiation, de la reformulation, du travail, de l'investissement. Et ces heures-là, elles ne sont pas assez payées.

Quelles sont tes principales revendications pour le métier ?

Je pense qu'on est toutes d'accord pour dire qu'un temps plein ne devrait pas être à 39h, mais à 35h de façon à nous permettre d'être plus efficaces sur le travail annexe que nous faisons à côté des heures d'accompagnement. J'ai été surprise aussi du nombre de démissions, mais avec du recul maintenant pas tellement. Les collègues laissent tomber, laissent tomber leurs envies. Avec ce manque de considération et ce manque de salaire, il est

ENQUÊTE DU CHSCT SUR DES AED EN QUÊTE DE CONSIDÉRATION

évident que les collègues ne veulent plus. Elles font beaucoup d'heures, nous faisons beaucoup d'heures pour peu de salaire, et aujourd'hui avec l'inflation au quotidien, entre les trajets qui demandent des financements personnels et la cantine, par rapport au salaire et au nombre d'heures effectuées, ce n'est pas équitable, nous ne pouvons pas suivre. Et aujourd'hui certaines de nos collègues préfèrent arrêter de travailler, vivre d'aides ou d'un autre travail pour un salaire plus élevé et plus valorisant. Et ça, je pense que la DSDEN et nos dirigeants doivent l'entendre, qu'aujourd'hui les gens préfèrent être au chômage que travailler en tant qu'AESH car c'est un métier peu considéré et trop peu rémunéré pour la quantité de travail. Nous méritons d'avoir un salaire décent et une reconnaissance. Il est temps que cette fonction devienne un vrai métier, ait un statut officiel. Il faut que ça ait du sens pour nos élèves et pour leur avenir. Nous demandons donc une augmentation du salaire pour un temps de travail moins grand. Il faudrait également nous mettre à disposition du matériel : des ordinateurs, des tablettes, des logiciels. Et aussi des formations adéquates. Nous avons reçu la liste des formations pour l'année prochaine : le samedi matin à renvoyer au plus tard le lundi, sachant qu'il fallait faire signer par le chef d'établissement ! Donc en fait impossible. Enfin, le PIAL est un problème : il pourrait être plus efficace et plus utile s'il n'était pas basé sur des chiffres et de la rentabilité. Aujourd'hui, on manque de collègues, on manque de moyens et on manque d'argent à la fin du mois. Ça doit changer et bouger, et j'espère le plus vite possible..

Propos recueillis par Yéléna Susic

DES DOTATIONS LOIN DES BESOINS

L'année dernière à la même époque, nous dénoncions l'insuffisance des moyens alloués et le scandale du barème académique. Ce CTSD avait donné lieu à la commande d'une enquête au CHSCT départemental de l'Essonne, pour qu'il rende un avis sur les conditions de travail des personnels vie scolaire. Cette année, le groupe de travail consacré à la répartition des moyens d'assistance éducative a eu lieu le 7 juin et a été suivi, le 10 juin, d'un CTSD à l'issue duquel les dotations des établissements ont été arrêtées. Ces dotations font état de la même indigence. L'enquête, réalisée par le CHSCTD 91 au collège Jean Lurçat de Ris-Orangis et au lycée Einstein de Sainte-Geneviève-des-Bois, montre pourtant clairement combien la souffrance au travail s'aggrave pour les AED et combien cette souffrance pourrait s'estomper et être traitée avec davantage de personnels.

UNE ENQUÊTE MAL CONSIDÉRÉE

À cette enquête, on ne répond rien : aucune augmentation de l'enveloppe académique, aucune augmentation de l'enveloppe départementale. Et comble de l'absurde, on apprend que le fameux barème académique qui justifie la distribution des quelques miettes dont on dispose est construit en fonction des constats et non des prévisions ! Quelle cruelle démonstration de l'absence totale de prévention au travail dans notre département ! Ainsi, le fameux LIPPS qui connaît une augmentation importante de ses effectifs ne voit pourtant pas sa dotation théorique augmenter ! Puisque l'ETP supplémentaire dont a pourtant besoin le lycée n'est pas financé, on déshabille le lycée Rosa Parks de Montgeron et le lycée Talma de Brunoy d'un demi-ETP chacun ! Une honte !

UN EMPLOYEUR MALTRAITANT

Quel employeur est capable, en toute connaissance de cause, de faire souffrir ainsi ses personnels en dégradant autant leurs conditions de travail ? L'avis voté à l'unanimité par l'ensemble des organisations syndicales après l'enquête du CHSCT fait peser sur l'Administration une lourde responsabilité : plus personne ne peut ignorer la difficulté des conditions d'exercice des assistants d'éducation des collèges et lycées du département ; plus personne ne peut ignorer non plus que les dotations sont justifiées par un barème académique complètement déconnecté des réalités du terrain et des besoins des établissements.

LA FSU 91 ENGAGÉE POUR L'ÉCOLE INCLUSIVE RETOUR SUR L'AUDIENCE AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le mardi 5 juillet 2022, la FSU 91 a été reçue, à sa demande, par le Conseil Départemental pour une audience sur l'accessibilité du bâti scolaire. Cette rencontre a fait suite à plusieurs alertes sur des situations particulièrement critiques d'élèves et d'enseignants en situation de handicap, mis en danger ou ostracisés du fait de dysfonctionnements majeurs dans les collèges du département. La défaillance des ascenseurs et l'ancienneté des établissements induisent en effet des difficultés dans la mise en place des aménagements de la scolarité ou du poste. La FSU 91, soucieuse de promouvoir une école véritablement inclusive – autant pour les usagers que pour les personnels – a donc souhaité échanger avec la collectivité territoriale, partenaire privilégié de l'Éducation Nationale sur ces questions.

“ L'AUDIENCE A ENFIN MIS EN LUMIÈRE LE MANQUE DE DIALOGUE ENTRE LA DSDEN ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ”

Jérôme Bérenger, vice-président en charge des collèges et de la réussite éducative, a commencé par nous présenter le programme de l'Ad'AP, mis en place le 28 septembre 2015 pour une durée de 9 ans. Ce programme, qui représente un coût de plusieurs millions d'euros, a pour objectif d'améliorer l'accessibilité chaque année dans une dizaine de collèges, après la réalisation d'un audit. Afin de construire un maillage géographique cohérent, un collège par commune est d'abord priorisé. Retenons aussi que les anciens établissements ne peuvent pas être complètement accessibles du fait de leur conception initiale ; dans ces collèges (comme à Paul Bert, Savigny ou à Esclançon, Viry-Châtillon), ce sont donc des pôles d'accessibilité qui sont choisis. Seuls les établissements récents et neufs seront « tout accessibles ». Les années Covid ont freiné considérablement l'avancée des travaux dans l'ensemble du département : le programme voté en 2015 devrait donc s'achever en 2025-2026. Les échanges ont mis ensuite en évidence que la démarche du département est axée sur les élèves et non sur les personnels. La réflexion sur l'accessibilité du bâti est centrée sur un parcours quotidien de collégien, et c'est ce parcours qui détermine les critères pour l'obtention de l'attestation, à savoir des salles, des toilettes, la restauration, l'infirmerie, accessibles grâce à des

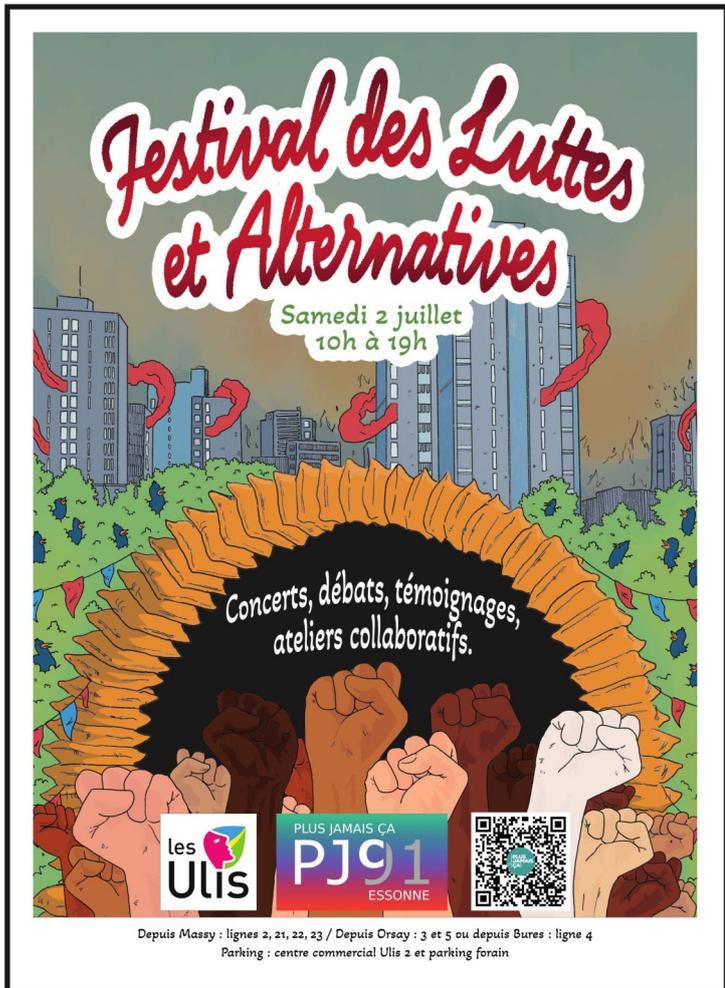
rampes et un ascenseur, des portes suffisamment larges pour le passage d'un fauteuil et un revêtement de sol adéquat et conforme. La FSU, si elle se satisfait d'une telle réflexion, a rappelé aussi combien il était important de prendre en compte les contraintes fortes du métier d'enseignant si nous voulions rendre un collège accessible aux personnels également. Quelques exemples que nous avaient transmis des collègues nous ont permis de défendre la nécessité de construire des salles de classe au rez-de-chaussée et de ne pas se contenter d'un ascenseur : un.e enseignant.e à mobilité réduite est souvent tenu.e d'accompagner un groupe d'élèves dans les escaliers, en dépit de son aménagement de poste (à chaque début de demi-journée, après la récréation ou en cas d'alerte incendie). Anticiper ces difficultés et prioriser la construction de salles de plain-pied permettrait du même coup de résoudre en partie la question des ascenseurs, trop souvent en panne, qui empêchent élèves et personnels d'être accueillis correctement. Chaque collège ayant son propre contrat d'entretien, qui ne couvre pas les grosses réparations, la FSU a insisté sur la nécessité absolue d'une homogénéisation par le Conseil Départemental de la maintenance des ascenseurs dans les collèges essonniers.

L'audience a enfin mis en lumière le manque de dialogue entre la DSDEN et le Conseil Départemental. Si la concertation avec les collègues qui sont sur le terrain nous semble indispensable, bien souvent elle n'a pas lieu. En témoigne l'exemple des travaux réalisés dans une salle de sciences au collège Pasteur de Longjumeau, dans laquelle la paillasse adaptée est placée tout au fond de la classe et empêche l'élève en fauteuil de voir le tableau ! En témoigne aussi la carte du programme Ad'Ap qui n'est à aucun moment croisée avec la carte des dispositifs ULIS. Ainsi la zone Saint-Chéron – Dourdan, pourtant isolée, ne compte pour le moment aucun établissement accessible, alors que les trois collèges qui s'y trouvent ont chacun un dispositif ULIS susceptible d'accueillir des élèves en situation de handicap. Sur ce point, la FSU a pu élargir la réflexion au-delà de l'accessibilité bâtiminaire : si les besoins d'ouverture de dispositifs ULIS sont réels et nombreux, bien souvent les zones en tension ne peuvent rendre possible une telle ouverture tant certains collèges sont saturés ; les conséquences sont graves pour les élèves qui sont scolarisés dans leur établissement sans le bénéfice d'un dispositif ou qui se voient contraints de se rendre en taxi dans des collèges avec dispositifs mais très éloignés de leur domicile.

L'école inclusive reste donc un grand chantier à construire, qui exige la vigilance et les efforts des collectivités comme de l'État. Ce n'est qu'à la condition de cette action partagée que l'accueil des élèves et le bien-être au travail des personnels pourront s'améliorer. Ces sujets retiennent toute l'attention de la FSU qui a demandé qu'un GT CDEN soit consacré à cette question au cours de l'année scolaire prochaine.

Patrice Allio et Yéléna Susic

FESTIVAL L.E.A LA FSU 91 FÊTE L'ALLIANCE POUR UNE RUPTURE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



Le débat animé par la FSU 91 est disponible grâce au QR Code ci-contre.

N'hésitez pas à le partager !



Samedi 2 juillet, le collectif PJC 91 (Plus Jamais Ça Essonne) organisait au parc urbain des Ulis le Festival des Luttes et Alternatives. PJC rassemble en son sein des syndicats, des associations pour **conjuguer défense de l'environnement et justice sociale.**

Étaient présents, côté syndical, la FSU, la CGT et Solidaires ; côté associations et collectifs : Attac, Greenpeace, RESF, le réseau AMAP¹ Île de France, Extinction Rébellion, la Ligue des droits de

LES ORGANISATIONS DE RETRAITÉ-E-S DE L'ESSONNE ONT INTERROGÉ LES CANDIDAT-E-S À LA DÉPUTATION

Le questionnaire était national, à l'initiative du groupe de 9 organisations de retraité-e-s qui agissent ensemble depuis 2014. Dans l'Essonne des questions plus spécifiques ont été ajoutées. L'ensemble a été adressé par les USR-CGT et UDR-FO, la SFR-FSU, la FGR-FP, Unirs-Solidaires et l'UD-UNSA retraités aux principaux candidats à l'exception des candidats d'extrême droite.

Pouvoir d'achat, CSG, refondation du système de santé en particulier hospitalier, prise en charge de la perte d'autonomie, EHPAD etc. : quelles réponses aux demandes des organisations de retraité-e-s ?

La majorité des candidats de la NUPES a répondu précisément. Pouvoir d'achat, services publics, santé, soutien à l'hôpital public et aux personnels, contrôle des EHPAD, les convergences avec les demandes des organisations de retraités sont fortes. Dans le 91, ces candidat-e-s confirment leur appui aux luttes des personnels et des usagers pour le maintien des hôpitaux publics de proximité.

Aucune réponse de LR. Pour LREM seule M. Guevenoux a formulé un intérêt pour les questions (ex pouvoir d'achat) en proposant des réponses souvent bien différentes (faciliter le cumul emploi retraite, indexer les pension sur l'inflation...).

Mireille Breton



Voir l'article sur le site de la fsu 91

l'Homme, le collectif contre la ligne 18 et des représentants des Gilets Jaunes. La liste n'est pas exhaustive.

L'objectif du festival était double : d'une part, **célébrer la « joie militante »**² en écoutant de la musique et d'autre part **débattre et tisser des liens**. On a ainsi adoré la prestation engagée du rappeur ulissien Da Pro ou les rythmes entraînants du groupe Paris Kinshasa Express.

La journée a été également riche en échanges et c'est un des succès indéniables de ce festival. Dans une tente des débats d'une cinquantaine de places, chaque organisation avait la possibilité de faire venir des intervenant.es pour un échange avec le public. Accueil des migrant.es, gestion publique de l'eau, l'idée était à chaque fois de **lier enjeux locaux et enjeux globaux**. Le cas de la lutte contre l'artificialisation des terres sur le Plateau de Saclay a permis par exemple de poser le problème de la résilience alimentaire. Et l'invitée, Lucile Leclerc, journaliste indépendante et autrice de Hold Up sur la Terre, a pu relier cette situation à une dynamique plus générale d'**accaparement des terres par le capitalisme**.

La FSU organisait un débat intitulé **Le Lycée International et son monde, une autre école est possible**. Il s'agissait de voir comment le nouveau Lycée International de Palaiseau était l'expression d'une école au service du néo-libéralisme. Étaient invités Sylvain Mestdagh, co-auteur de la

“

**LE LIPPS EST LE SYMBOLE
D'UNE TELLE POLITIQUE.
(...)
IL VIENT COMPLÉTER
UN PROCESSUS
D'EXCLUSION GÉOGRAPHIQUE
PAR UN PROCESSUS
D'EXCLUSION SCOLAIRE.**

”

vidéo ZPL3 sur le LIPPS4, Yelena Susic, co-secrétaire départementale de la FSU-91 qui a ouvert le débat par un discours puissant dressant un état des lieux critique de l'éducation en Essonne, et enfin, Guy Dreux, professeur de SES, membre de l'institut de recherche de la FSU et co-auteur de La Nouvelle Ecole Capitaliste⁵. Ce dernier a brossé avec beaucoup de clarté l'évolution de la pensée éducative depuis les années 70 en révélant les présupposés sur lesquels repose la politique édu-



cative actuelle. À la différence du libéralisme qui prône le « laisser faire », la pensée néo-libérale considère que la concurrence et la recherche de l'intérêt personnel ne sont pas choses naturelles et doivent être organisées par l'État. En individualisant les parcours, en faisant jouer les élèves et les établissements les uns contre les autres, la politique éducative remplit ce rôle et participe activement à la fragmentation des territoires mis en compétition à de très fines échelles, à l'intérieur des communes et jusque dans le choix des spécialités et filières.

Le lycée international de Palaiseau est le symbole d'une telle politique. Au moment où les lycées alentours peinent à défendre leurs enseignements et la qualité de leur encadrement (infirmière, CPE, AED), il vient compléter un processus d'exclusion géographique et sociale par un processus d'exclusion scolaire.

Sylvain Mestdagh et Godefroy Guibert

1. **AMAP** : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne.
2. **La Joie Militante**, Nick Montgomery, Carla Bergman, 2021 – éditions du Commun. Traduction Juliette Rousseau.
3. **ZPL** : « Zone de Publication Prioritaire » journal militant de la ville de Palaiseau et sa région.
4. **LIPPS** : acronyme de Lycée International de Palaiseau Paris Saclay.
5. **La Nouvelle École capitaliste**, Christian Laval, Francis Vergne, Pierre Clément, Guy Dreux, La Découverte, 2011.

POSTIERS SANS PAPIERS LES 4 SAISONS DE LA LUTTE

Ils sont en grève depuis 8 mois puisque tout a commencé par l'occupation du site de DPD au Coudray Montceaux le 14 novembre 2021.

Les syndiqué-es de la FSU 91 ont été régulièrement informé-es de cette lutte dans notre journal et sur le site jusqu'au printemps. N'allez cependant pas croire que depuis, ces travailleurs de l'ombre, sur-exploités parce que sans papiers, qui représentent la face sombre du E-commerce, ont renoncé à lutter ou même baissé le niveau de leur engagement. Que nenni ! **C'est tous les jours qu'ils manifestent que ce soit au Coudray, à Évry, à Paris** ou en soutien aux autres travailleurs sans papiers en lutte comme eux que ce soient ceux de RSI ou de Chronopost.

La presse s'est fait l'écho régulièrement de leur détermination (cf article de Libération joint) à **obtenir la reconnaissance de leurs droits face au refus et aux mépris qu'ils subissent depuis de trop longs mois** que ce soit de la part de leurs employeurs, dont au premier chef le groupe La Poste qui organise cette sous-traitance, comme de l'Etat qui pratique la politique de la porte close tant au niveau des préfectures concernées comme de l'inspection du travail.



1.
**Rachel
Kéké**



2.
**Caisse
de grève**

Nous savons leur détermination intacte et nous leur adressons nos encouragements même si la FSU 91 a été moins présente à leurs côtés depuis l'évacuation du piquet. Nous savons qu'ils peuvent compter sur le soutien indéfectible au quotidien de nos camarades de SUD-Poste et de Solidaires avec qui nous partageons une même volonté d'être aux côtés des plus exploité-es et des plus précaires dans la société comme au sein de l'Education Nationale: AESH, contractuel-les et collègues stagiaires.

Comme cela leur a été exprimé il y a quelques jours par des député-es nouvellement élu-es comme **Rachel Kéké, figure emblématique de la longue lutte victorieuse des travailleuses du nettoyage de l'hôtel Ibis des Batignolles (QR code 1)**, leur détermination a déjà été tellement grande pour vaincre les obstacles dressés contre eux depuis leur départ de leurs pays que rien ne peut empêcher leur succès.

Nous pouvons, modestement mais significativement, les aider en leur fournissant un soutien financier qui leur permettra de poursuivre leur lutte et, peut être aussi, d'apporter un peu de réconfort à leurs familles restées au pays qui en sont privées depuis 8 mois (**Caisse de grève : QR code 2**).

A lors oui, camarades sans-papiers, votre lutte est notre lutte. Vous êtes dans notre cœur et sommes fièr-es de vous.

Laure Bouhedja et Francis Rodriguez

FÊTE DE L'HUMANITÉ

VENEZ RENCONTRER LA

FSU

TOUJOURS À VOS CÔTÉS!

LES 9, 10 ET 11
SEPTEMBRE
2022

